

# «Si un district choisit le statu quo, ses élus devront assumer»

**FUSION DE COMMUNES** ► Dans une année, les destins de Salins et d'Anniviers seront scellés. Entre statu quo et fusion, la population aura son mot à dire. Le conseiller d'Etat Jean-René Fournier revient sur ces deux dossiers aux contextes très différents.



Jean-René Fournier: «L'Etat n'est pas là pour imposer des assainissements aux communes.» MAMIN

## VINCENT FRAGNIÈRE

Anniviers qui tente la fusion volontaire de ses six communes. Salins, assainie par l'Etat, mais obligée de soumettre sa population à un vote de fusion. 2005 aura été une année plutôt mouvementée dans le dossier toujours épineux des fusions communales du Valais romand. Conseiller d'Etat en charge du domaine, Jean-René Fournier revient sur ces deux scénarios complètement différents, tandis que le président de Salins annonce une volonté de fusionner rapidement. Avant une année 2006 décisive.

**Jean-René Fournier, injecter deux millions pour assainir Salins alors que l'effet de la hausse de l'impôt communal décidée au début 2005 n'a pas encore porté ses fruits, n'est-ce pas trop rapide?**

Non. Ceux qui nous l'ont reproché sont les mêmes qui relèvent un manque d'anticipation de l'Etat dans d'autres dossiers. Non assainie, Salins ne pouvait pas s'en sortir, même avec la hausse d'impôt décidée au début de l'année.

**Reste que vous avez débloqué deux millions pour que Salins rembourse le million qu'elle vous doit. Cela peut paraître choquant pour le citoyen, non? L'Etat est un créancier comme un autre. Par contre,**

nous avons mis des exigences très strictes à cet assainissement. Les impôts resteront élevés et la commune a l'obligation de soumettre sa population à un vote quant à la volonté de fusion.

**Vous estimez la fusion avec Sion plus judicieuse qu'avec les autres communes environnantes. Pourquoi?**

Parce qu'en regroupant deux faibles, on n'en fait généralement pas un fort. De plus, historiquement, Les Agettes est plus proche de Vex et Veysonnaz de Nendaz. C'est notre avis, mais Salins reste libre de prendre des contacts avec qui elle le désire

**Il y a un an, la fusion entre Sion et Salins avait échoué notamment parce que Salins ne remplissait pas tous les critères nécessaires au soutien financier important de l'Etat. Comment peut-on se retrouver dans la situation financière de Salins sans un taux maximum d'imposition?**

Je l'ai déjà dit devant le Grand Conseil. Un assainissement de commune implique nécessairement des erreurs de gestion communale.

**Comme par exemple le fait que des présidents se succèdent, sans oser proposer une augmentation des impôts synonyme d'attaque envers leur prédécesseur.**

L'augmentation d'impôt est plus complexe. Elle tient surtout compte du contexte régional d'imposition. Une trop grande différence pourrait faire fuir les plus gros contribuables d'une commune et l'autogol serait parfait.

**Au moment de la décision d'assainissement de Salins au Grand Conseil, les socialistes et les radicaux ont fait remarquer que deux de ses anciens**

**«Fusionner deux communes faibles n'a jamais débouché sur une entité forte.»**

**présidents sont devenus chef de service à l'Etat dans les départements qui vous concernent...**

Je refuse d'entrer dans cette polémique complètement stérile, car tous les partis en prendraient pour leur grade. D'autres communes sont en difficulté ou l'ont été. Un jour, ce sera un radical ou un socialiste qui sera sur la sellette. Ressasser le passé ne ferait que créer des conflits politiques inutiles. Nous n'avons pas besoin de cela pour assainir les communes valaisannes.

**Combien vous reste-il à assainir?**

La question est mal formulée. L'Etat n'est pas là pour imposer des assainissements. Il a mis les incitations nécessaires pour que les communes qui n'arrivent plus à respirer fassent elles-mêmes les démarches d'assainissement.

**Ça peut poser des problèmes pour la fierté de certains présidents.**

Certainement. Reste que cette fierté présidentielle est

très saine pour une commune à la seule condition de ne pas foncer droit dans le mur.

**Les six communes d'Anniviers n'ont pas besoin d'être assainies et pourtant leurs autorités entament volontairement un processus de fusion. Les présidents anniviards manquent-ils de fierté?**

(Rires) Pas du tout. Au contraire, les Anniviards étaient et restent toujours des précurseurs. A court terme, les communes d'Anniviers n'ont pas vraiment d'intérêt à fusionner. Par contre, dans les cinq à dix ans, les effets positifs seront importants. Les

présidents ont simplement voulu entamer ce processus sans aucune pression financière. De plus, ils ont compris qu'aujourd'hui l'avenir des communes est avant tout une question régionale. La nouvelle loi oblige d'ailleurs cette réflexion par district.

**C'est-à-dire?**

Chaque préfet a dû composer un groupe de travail qui remettra dans le courant 2006 un projet d'avenir pour les communes du district qui peut aller du statu quo jusqu'aux fusions.

**Cela va-t-il accélérer le processus de fusion?**

Cette démarche va en tout cas responsabiliser les autorités locales. Elles ne pourront plus mettre uniquement la faute sur l'Etat si certaines administrations vont mal. Si un district choisit le statu quo, ses autorités devront assumer ce choix.

**Pensez-vous que la fusion volontaire d'Anniviers sera acceptée par le peuple?**

Je sais d'avance que le résultat sera serré. Mais cette fusion est bénéfique à moyen terme. En tout cas, on ne pourra pas reprocher aux présidents d'Anniviers de n'avoir pas joué cartes sur table. La population a une année pour en débattre sans pression de l'Etat. Elle ne pouvait pas rêver mieux.

## RÉACTION

**GÉRARD GILLIOZ**

PRÉSIDENT DE SALINS



**Gérard Gillioz, cet assainissement de 2 millions vous permet de mettre du beurre dans vos épinards...**

Ces 2 millions sont certes un cadeau, mais ne résolvent pas nos problèmes de liquidités. Immédiatement après la décision du Grand Conseil, une banque nous a écrit pour regretter que le créancier qu'est l'Etat se serve avant les autres pour rembourser ses dettes. Aujourd'hui, comme président de Salins, je me retrouve déjà avec un montant de 1,9 million à régler d'ici à mars 2006. La population de Salins doit connaître cette réalité financière très difficile.

**Le contrat passé avec l'Etat vous oblige à faire voter vos citoyens au sujet d'une fusion de commune...**

Oui. Nous allons le faire en mai 2006. Auparavant, les citoyens seront mis au courant de tous les paramètres qui entourent cette démarche. Il faut savoir, par exemple, que si nous restons seuls, il faudra attendre 2014 pour retrouver des résultats financiers positifs, même avec un taux d'imposition maximal.

**La votation évoquera le choix d'une fusion avec Sion?**

Non, pas directement. Nous allons d'abord demander aux citoyens s'ils désirent oui ou non fusionner. Une deuxième question, sous forme de sondage, les appellerait à désigner le marié qu'ils désirent.

**Si le oui l'emporte, vous allez donc contacter plusieurs communes?**

Oui, nous voulons que nos citoyens puissent bénéficier de la meilleure des solutions.

**Pourtant, le Conseil d'Etat estime que la fusion avec Sion est la meilleure.**

Peut-être, mais nous voulons savoir ce que proposent les autres communes qui nous entourent.

**Comme président de commune, quel est votre objectif?**

Que Salins soit fusionnée avant les prochaines élections et que l'on retrouve une unité politique à Salins. Sinon, on ne pourra vraiment être crédibles vis-à-vis des communes qui s'intéresseront à notre projet de fusion.